

Séance ordinaire du 29 janvier 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-neuf janvier deux mille dix-huit à seize heures vingt, à la salle du comité, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Yves Després, directeur général adjoint – sécurité publique, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-00-81

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 29 janvier 2018.

CE-2018-00-82

Embauche de la directrice des Communications et du service à la clientèle [Document d'aide à la décision GCH-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher madame Josée Bourassa, au poste contractuel cadre supérieur à temps complet de directrice des Communications et du service à la clientèle, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir entre les parties.

CE-2018-00-83

Commémoration à la suite du premier anniversaire de l'attentat à la Mosquée de Québec

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de commémorer le premier anniversaire de l'attentat à la Mosquée de Québec, qui a eu lieu le 29 janvier 2017;
 - de transmettre une copie de la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville aux autorités du Centre culturel islamique de Québec.
-

CE-2018-00-84

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2018

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 23 janvier 2018.

CE-2018-00-85

Adoption du Règlement RV-2017-17-66 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et adoption du Règlement RV-2017-17-67 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Document d'aide à la décision URBA-2018-019

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement RV-2017-17-66 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-10-35;
- d'adopter le Règlement RV-2017-17-67 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-10-36.

CE-2018-00-86

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 55.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
